

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canaux, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canaux.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|---|---------------------|
| ☐ Réclamation | contact@mupras.com |
| ☐ Prise en charge | pec@mupras.com |
| ☐ Adhésion et changement de statut | adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Alal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Alal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge
Casablanca 20000 - Tel : 05 22 20 45 45 (LG) Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



MUPRAS
Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Déclaration de Maladie

N° W21-700105

109128

☒ Maladie

☐ Dentaire

☐ Optique

☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 128 15 Société : RAIT

☒ Actif

☐ Pensionné(e)

☐ Autre

Nom & Prénom : Kevlia Kabbaj

Date de naissance : 06-12-1989

Adresse : Siège Royal Air Maroc Casablanca

Tél : 0662765224 Total des frais engagés : 630,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin

Date de consultation : 18/03/22

Nom et prénom du malade

Lien de parenté : ☐ Lui-même

☐ Conjoint

☐ Enfant

Nature de la maladie : Affection Gyneco

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie serait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 18/03/22

Signature de l'adhérent(e) : Kevlia Kabbaj

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
10/03/22	C2		350 dh	INF : 09/1026518
				Dr. BENNOUNI Mohamed
				Gynécologue

54, Boulevard Ghandi

Tél: 06 79 42 00 66

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

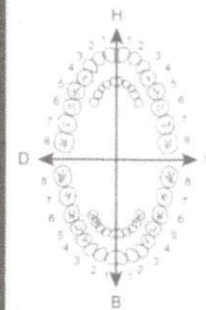
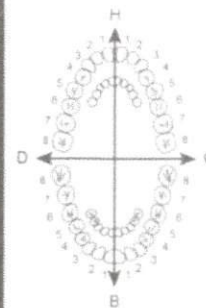
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des honoraires
Laboratoire TADDA Abdelhak Ben Boudia Pharmacie - 20100 Route de l'Est - 11/05 22 Tél: 05 22 83 13 15 Fax: 05 22 85 55 22	21/3/2022	B250+16	280,00

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

O.D.F.
PROTHESES DENTAIRESDETERMINATION DU COEFFICIENT
MASTICATOIRE

H	21433552
D	00000000
G	00000000
B	11433553

(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel Thérapeutique, nécessaire à la profession

DES TRAVAUX

MONTANTS
DES SOINSDEBUT
D'EXECUTIONFIN
D'EXECUTIONCOEFFICIENT
DES TRAVAUXMONTANTS
DES SOINSDATE DU
DEVISDATE DE
L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

• **Docteur Md Bennis**

Gynécologue - Obstétricien

Diplômé de la Faculté de médecine de Reims

Infertilité du couple

دكتور محمد بنيس

طبيب أمراض النساء والتوليد

خريج كلية الطب ريمس

عقم الزوجين

Casablanca, le 18/3/22

Dr. Kasbaï Kamel

Fme E2. ludi

Dr. BENNIS Mohamed
Gynécologue
54, Boulevard Ghandi
Tél: 06 79 42 00 66

مختبر تشخيصات التحليلات الطبية
Laboratoire TADDART d'Analyses Médicales
Abdelhay EL-OKACHI
Pharmacien Biologiste
189, Route Taddart - 20100 Casablanca
Tél.: 05 22 83 66 11/05 22 83 88 33
Fax: 05 22 85 45 52

Consultation d'infertilité - Tél. : 06 79 42 00 66

Clinique Ghandi 54, Bvd Ghandi Casablanca - Tél. : 05 22 39 81 94

E-mail : gfbennis@gmail.com



مختبر «تدارت» للتحليلات الطبية

Laboratoire « Taddart » d'analyses médicales

الدكتور عبد الحي العكاشي Dr. Abdelhay EL OKACHI

Pharmacien Biologiste

Diplômé de l'Université de Bordeaux

Ex. chef du Laboratoire de Biochimie CHU de Casablanca

CES de Biochimie,
d'Hématologie,
d'Immunologie,
de Parasitologie,
de Bactériologie,
& Virologie cliniques,
Certificat de reproduction
humaine

Casablanca le lundi 21 mars 2022

Madame KABBAJ KAMELIA

MUT20

FACTURE N°	49061
------------	-------

Analyses :

17 Beta Estradiol -----	B	250	Total : B 250
-------------------------	---	-----	---------------

Prélèvements :

Sang-----	Pc	1,5
-----------	----	-----

TOTAL DOSSIER

280,00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Deux Cent Quatre vingt Dirhams

مختبر تدارت للتحليلات الطبية
Laboratoire TADDART d'Analyses Médicales
Abdelhay EL OKACHI
Pharmacien Biologiste
189, Route Taddart - 20100 Casablanca
Tél. : 05 22 83 66 11/05 22 83 88 33

189, Bd. Al Hachmi Al Filali «Ex Route Taddart» - 20100 - Casablanca Fax: 05 22 85 55 22

Tél.: 05 22 83 88 33 / 05 22 83 66 11 - Fax : 05 22 85 55 22 - E-mail : lab.taddart@gmail.com - INPE : 093001337

Autorisation 1960 - RC : 198322 - Patente 36376624 - IGR : 52900670 - ICE : 001534856000004 - CNSS : 1210618



مختبر «تدارت» للتحليلات الطبية

Laboratoire «Taddart» d'analyses médicales

Dr. Abdelhay EL OKACHI الدكتور عبد الحي العكاشي

Pharmacien Biologiste

Diplômé de l'Université de Bordeaux

Ex. chef du Laboratoire de Biochimie CHU de Casablanca

CES de Biochimie,
d'Hématologie,
d'Immunologie,
de Parasitologie,
de Bactériologie,
& Virologie cliniques,
Certificat de reproduction
humaine

Dossier ouvert le : 21/03/22

Prélèvement effectué à 08:25

Edition du : 21/03/22

Madame KABBAJ KAMELIA

Né(e) le: 06/12/1989

Docteur Md BENNIS

Réf. : 22C534

Compte Rendu d'Analyses

HORMONOLOGIE

(Chemiluminescence Cobas e411)

17 BETA OESTRADIOL -----: 1 748,0 pg/ml

18/03/2022

799,7

Valeurs usuelles

Homme	:	< 60
Femme	:	
Phase folliculaire	:	30 - 150
Pic ovulatoire	:	200 - 400
Phase lutéale	:	120 - 300
Ménopause	:	< 60

مختبر تدارت للتحليلات الطبية
Laboratoire TADDART d'Analyses Médicales
Abdelhay EL-OKACHI
Pharmacien-Biologiste
189, Route Taddart - 20100 Casablanca
Tél. : 05 22 83 66 11/05 22 83 88 33
Fax: 05 22 85 55 22